

LA GAZETTE

D'ÉCLUZELLES

2 0 2 0



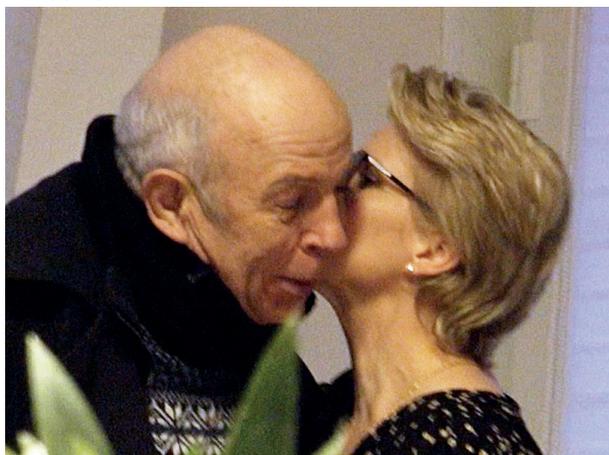
Assainissement
*Environnement,
valorisation
des propriétés
& art de vivre*

**Plan Local
d'Urbanisme**
*Préservation et
dynamisation du village*

L'église
*Une architecte
du patrimoine
à son chevet*

Bonne continuation !

Philippe prend sa retraite



Philippe Anjou

Après un CAP mécanique auto, un passage au régiment du génie, Philippe fait carrière pendant 20 ans chez Klarius à Dreux. Lorsque l'équipementier automobile ferme ses portes en 2008, Michel Chassard (maire) l'embauche en tant qu'agent technique car il «*avait beaucoup de cordes à son arc et le courant était tout de suite passé*».



Pendant 11 ans, Philippe a fait preuve d'une grande disponibilité, toujours très proche des habitants, prêt à rendre service. Ses connaissances et compétences, son sens inné de l'astuce et du bricolage en ont fait une figure incontournable du village.

C'est sous le nom d'artiste «Philange» qu'il a embellie le village de ses sculptures en métal récupéré, assemblé avec intelligence et humour.

Anne retourne en Indre-et-Loire



Anne Augras Photo Annie Duval-Petrix

Munie d'un DEUG de sciences économiques et d'un BTS secrétariat option comptabilité, elle exerce d'abord en Indre-et-Loire. En 2004, elle intègre la mairie de Saint-Ange-et-Torçay et rapidement celle d'Écluzelles en 2006, évoluant au niveau Adjoint administratif territoriale 1^{re} classe – 4^e échelon.

Experte en méandres administratifs, Anne explique les procédures, décortique les arrêtés, décrypte les circulaires. Christine précise : «*durant ces 6 années, de mandat, Anne a été une collaboratrice précieuse, femme de caractère alliant la discrétion, le courage, l'implication, le sens du devoir et de grandes compétences professionnelles*».

► Suite au départ d'Anne, la permanence du samedi est suspendue, juste le temps de se réorganiser pour reprendre le rythme normal.



La Mairie d'Écluzelles

10 rue Étienne Malassis
28500 Écluzelles
02 37 43 80 73
mairie@ecluzelles.fr
Lundi 15h00-17h00
Jeudi 10h00-12h00

Christine Renaux-Maréchal, *maire*, est à votre disposition sur rendez-vous.

Couverture

Illustration Philippe Govin, créateur des Lapins Govin et habitant du village



Notre conseil municipal



Éric Roussel
1^{er} adjoint



Claude Martin
2^e adjoint



Germain Baubion



Francesca Bormioli



Claude Bruneau



Gabriel Couty



Amandine Duez



Alfredo Lopez



Bertrand Pichot



Bernard Prévost

Chères Écluzelloises, chers Écluzellois,

Le moment des vœux est habituellement l'occasion de vous faire part des projets de la municipalité pour l'année à venir. Cependant, les élections municipales approchant, je m'impose par correction une certaine réserve : je me limiterai donc au bilan des réalisations de l'année 2019 et au point d'avancement des gros chantiers dont je vous parle depuis plusieurs années.

Notre PLU est presque terminé. Arrêté lors du Conseil Municipal de novembre 2018, le dossier complet a été adressé aux instances publiques afin d'obtenir leur avis, comme c'est la procédure. L'enquête publique s'est déroulée entre le 27 août et le 27 septembre. Nous intégrons maintenant les avis notamment de l'État et les remarques exprimées lors de l'enquête publique. Je peux vous confier que notre PLU devrait être approuvé courant février.

2019 a été décisive concernant la mise en place de l'assainissement collectif sur le village. Dès janvier dernier, nous avons eu rendez-vous avec le Sous-Préfet, les services de l'État, ceux de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Agglo, qui a la compétence assainissement, pour optimiser le financement de l'opération, sujet primordial sur lequel nous avons travaillé d'arrache pied. La consultation des entreprises a été lancée et les marchés ont été attribués en juillet. Une première réunion publique nous a permis de présenter le projet. Grâce au financement complémentaire qu'apportera la vente des quatre nouveaux terrains à bâtir à côté de la salle des fêtes, le prix de l'assainissement a été ramené à 4,66€ TTC/m³ auquel s'ajoutera l'abonnement annuel de 33€ TTC. Une deuxième réunion a eu lieu ce 28 janvier pour organiser les travaux.

Pour 2020, je forme pour vous des vœux de succès individuels et collectifs, des vœux de bonheur parce que c'est là l'essentiel, des vœux de santé parce que c'est le bien le plus précieux. Je pense particulièrement à ceux qui connaissent actuellement des soucis de santé et je leur souhaite un bon rétablissement.

Occasion aussi de nous souhaiter la force et l'énergie nécessaires pour transformer nos vœux en réalité. Alors, débutons ensemble cette nouvelle décennie que j'espère enthousiasmante et généreuse pour nous tous et plus particulièrement pour Écluzelles !



Christine Renaux-Maréchal



Enquête sur l'emploi

Tout au long de l'année, L'INSEE réalise une enquête à l'échelle nationale sur l'emploi et le chômage.

Il sélectionne un échantillon aléatoire de logements, certains situés à Écluzelles

Si le vôtre fait partie de l'échantillon, vous recevrez un courrier postal de l'INSEE vous proposant de prendre date avec l'enquêteur. L'étude se déroule d'août à novembre 2020, la participation étant obligatoire.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2020

À Écluzelles, ce qu'il faut savoir

Chacun peut vérifier son inscription sur les listes électorales à partir d'un lien disponible sur le site internet du village. Rappelons que se munir d'une pièce d'identité n'est pas obligatoire mais recommandée le jour du vote. En cas de doute, le président du bureau peut vous demander de prouver votre identité par tout moyen.

[+ ecluzelles.fr](http://ecluzelles.fr)



Lors des ses vœux pour 2019, Mme le maire a mis à l'honneur Max Maison, notre fontainier, qui avait fait valoir ses droits à la retraite fin 2018. Elle l'a remercié de son action de proximité pour le village.



Collecte des ordures ménagères Pensez à sortir vos bacs la veille

L'Agglo ayant changé de prestataire, il y a des modifications dans l'organisation des tournées.

- La poubelle marron est ramassée tous les vendredis matin à partir de 4h00, il est donc recommandé de la sortir la veille.
- La jaune est ramassée un vendredi sur deux l'après midi.
- La verte est collectée toutes les six semaines.



Action Éducative de Proximité

Des difficultés scolaires ou une trop grande agressivité envers l'entourage peuvent cacher chez votre enfant des problèmes plus profonds. Réagir vite peut parfois éviter plus tard des problèmes d'intégration sociale ou professionnelle chez le jeune adulte.

L'AEP peut concerner toutes les familles et les jeunes jusqu'à 18 ans. Ce service se situe en dehors des dispositifs existants de l'aide sociale. **L'AEP n'est pas une mesure administrative de protection de l'enfance mais un soutien familial.**

L'intervenant éducatif vous rencontre, vous et votre enfant, lors d'entretiens familiaux.

Chaque cas est unique, aussi l'intervenant éducatif s'appuie sur votre analyse de la situation et l'écoute de votre enfant pour vous apporter des clés de compréhension face aux difficultés que vous rencontrez

Les éducateurs spécialisés répondent au 02 37 65 82 40



Mariage d'Adeline NAIL et Jérémy LESAGE célébré par Claude Martin



POUR LE MEILLEUR

- Kelly SOUDAN et Philippe CORREIA se sont dit «oui» le 29 juin 2019
- Adeline NAIL et Jérémy LESAGE se sont dit «oui» le 14 septembre 2019



BIENVENUE

- Élodie et Christopher DA SILVA et leurs enfants Brune et Marlo, se sont installés au 1 rue de l'Étang, anciennement Lecourt.



SOUVENIR

- Michel CHASSARD nous a quittés le 11 septembre 2019 à 78 ans (voir page 19)
- Christian CARY nous a quittés le 27 septembre 2019 à 72 ans



Nos vœux de réussite au restaurant

Souhaitons la bienvenue à Sophie et à Fabrice qui rallument les fourneaux de l'Eau Berge pour préparer une cuisine traditionnelle.



Opération tranquillité vacances

Avant de partir, vous pouvez signaler à la gendarmerie votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

La demande se fait à l'aide du formulaire à disposition sur ecluzelles.fr à déposer à la gendarmerie.

LES TRAVAUX... Isolation, étagères et chaudière

Nous avons dû remplacer la chaudière du logement municipal qui jouxte la mairie car elle présentait de nombreux dysfonctionnements et les réparations coûtaient pratiquement aussi cher que le remplacement. Nous avons fait installer une chaudière murale gaz à condensation qui a été subventionnée à hauteur de 30% par le Fonds Départemental d'Investissement et à 50% par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de la rénovation thermique et de la transition énergétique (**reste à charge 683€**).

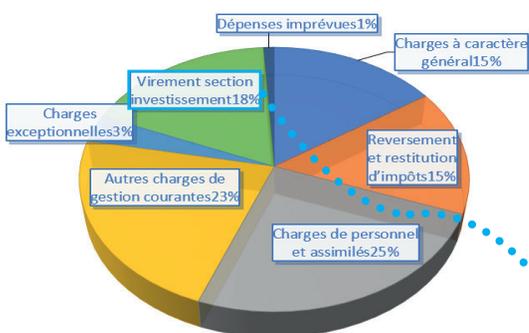
L'isolation phonique et l'aménagement de rangements à la mairie sur tout le pan qui jouxte le logement a été prévu en septembre dernier : les subventions avaient été demandées fin 2017. Notre mairie est ainsi plus belle, plus agréable à travailler, et ces travaux optimisent et agrandissent l'espace.



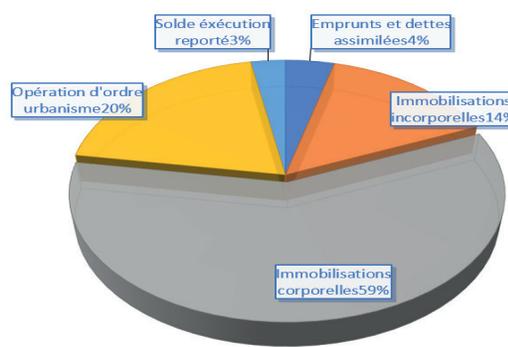
L'isolation phonique et les rangements ont été financés à 80% par des subventions (reste à charge 1 346€). La vente des anciens meubles complètera le budget (page 6)

... ET LES CHIFFRES Budget primitif 2019

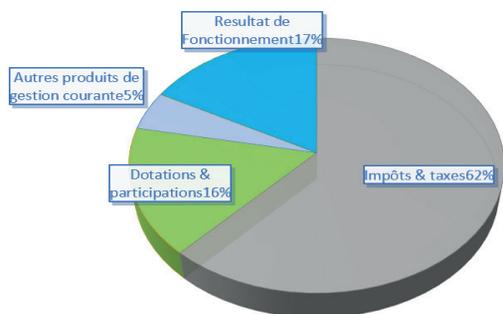
2019 - FONCTIONNEMENT DÉPENSES



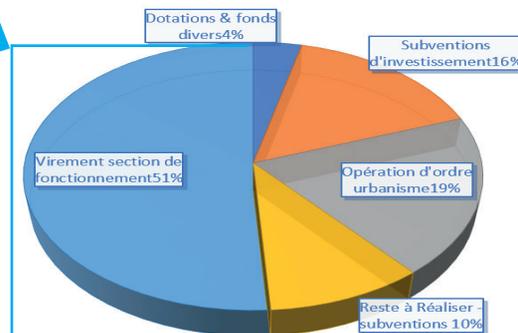
2019 - INVESTISSEMENT DÉPENSES



2019 - FONCTIONNEMENT RECETTES



2019 - INVESTISSEMENT RECETTES



Un arrêté préfectoral rappelle l'interdiction du brûlage des déchets verts, considérés comme des déchets ménagers.

La gendarmerie patrouille en VTT autour des étangs d'Écluzelles afin d'apporter sécurité et surveillance autour des étangs et sur les parkings. C'est aussi l'occasion pour les gendarmes de renforcer le contact de proximité avec la population.

Avis aux tondeuses enthousiastes

Les tondeuses, débroussailleuses et bricolos peuvent s'exprimer

En semaine : 8h30-12h00 14h30-19h30

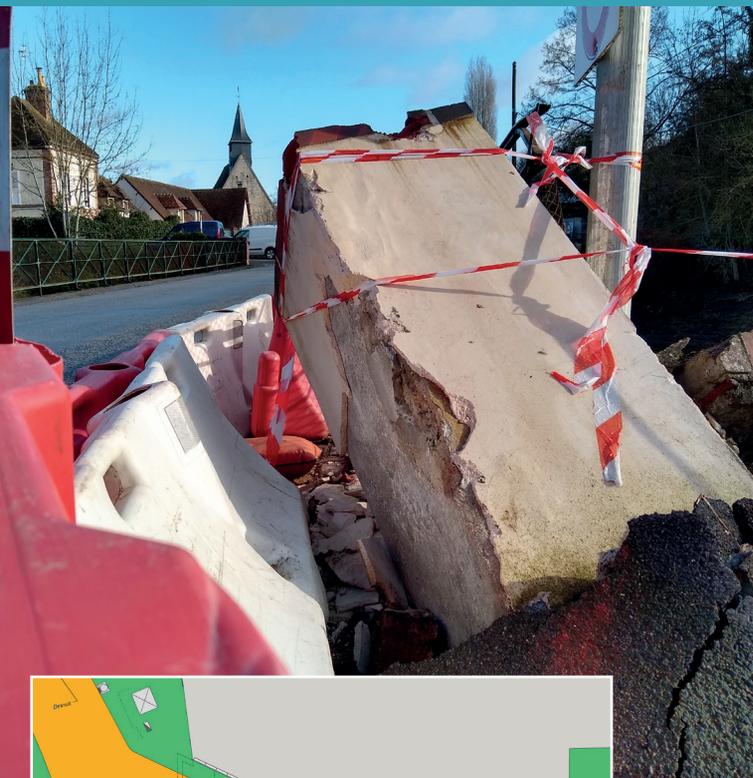
Les samedis : 9h00-12h00 15h-19h00

Les dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

Professionnels

7h00-20h00 sauf dimanches et jours fériés.





Le pont d'Écluzelles À UN DOIGT DU DRAME

15 janvier : ce qui *devait* arriver est arrivé : en s'engageant sur le pont, un camion a arraché route, pilier et maçonnerie de la rambarde. Et si un de nos enfants s'était trouvé là, rentrant de l'école ?

Depuis 2016, nous sommes préoccupés par les problèmes de sécurité et juste à cet endroit aucune protection n'existait. Dans un premier temps, nous avons installé des potelets pour sécuriser les piétons. Convaincre le Département de la pertinence et de l'urgence de sécuriser plus encore ce croisement prend du temps. Il en est convaincu aujourd'hui.

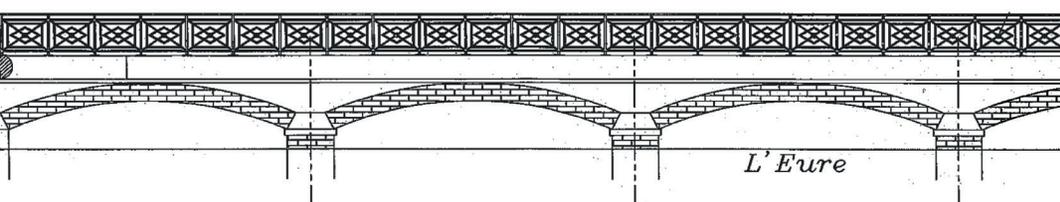
Nous sommes bien conscients des désagréments que ces travaux vont engendrer : déviations, nouvelle organisation des transports scolaires, modification du stationnement pour les activités.

Travaux



Les travaux commencent cette année 2020. Le retard est dû à la complexité d'implantation des réseaux gaz et eau potable.

La sécurité de nos enfants et de l'ensemble des piétons est une priorité absolue et non négociable.



Aidez le village en chinant !

Lors de la modernisation de la mairie, nous en avons profité pour faire le grand ménage de printemps. Voici des meubles et objets anciens que nous souhaitons proposer en priorité aux habitants du

village. Ils sont visibles aux heures d'ouverture de la mairie (lundi 15h00-17h00, jeudi 10h00-12h00). Si vous êtes intéressé(e), établissez votre chèque à l'ordre du Trésor Public !



Combiné radio tourne disque d'aspect en bon état (non testé)



Armoire basse type Arféo 100x80cm en parfait état (2 exemplaires)



Grande armoire robuste, ancienne

Épandages Vers des pratiques favorisant le «vivre en- semble»

Ces dernières années, tous les Écluzelloises et Écluzellois ont été fort incommodés par les nuisances occasionnées par les multiples épandages de boues et autres fientes de poules.

Vous avez été nombreux à nous adresser des courriers de mécontentement à la Mairie et une pétition a circulé. Nous avons pris contact avec l'agriculteur qui nous a confirmé la nature des épandages : boues de Seine-Aval, de compost de la SEDE du Boullay-Thierry et de fientes de poules.

Nous avons également alerté le Sous-Préfet, ainsi que les services de la Direction Départementale de Territoire de Chartres qui ont relayé nos remarques à l'agriculteur. Enfin, nous avons échangé dernièrement avec les services de la SEDE qui est prestataire pour l'épandage du SIAAP (Boues de Seine-Aval), qui ont, de leur côté, également sensibilisé ledit agriculteur. Il en ressort une nette amélioration durant la campagne 2019.

Soyez assurés que nous restons attentifs à la suite.



Les engagements de l'agriculteur

- Nous communiquer les dates d'épandage
- Réaliser les épandages en début de semaine pour éviter les nuisances le week-end
- Enfouir le plus rapidement possible
- Suivant les contraintes culturales, regrouper les épandages de manière à limiter le nombre d'épisodes sur la commune
- Ne plus épandre des fientes de poules compte-tenu des nuisances générées en 2018.

Avis d'enquête publique «épandage des boues d'Achères»

La Mairie a demandé à la Préfecture que les parcelles proches du village ne reçoivent plus d'épandages. Nous sommes en attente de la réponse de la Préfecture.

Considérant que :

- une grande superficie du territoire de la commune d'Écluzelles est classée en zone Natura 2000 et ZNIEFF,

- l'implantation du plan d'eau Mézières-Écluzelles en bordure de la rivière Eure et recouvrant une importante surface du territoire communal,
- la commune d'Écluzelles va abriter très prochainement une Maison des Espaces Naturels destinée à la sensibilisation du public sur les questions environnementales,
- la rivière Eure est soumise à la prescription Restauration de la Continuité Ecologique visant les populations piscicoles, les zones de fraye et la ripisylve,

- nous constatons régulièrement que les eaux de ruissellement provenant des terrains à flancs de coteaux dévalent obligatoirement la RD 309/4 puis traversent la RD 929 pour se jeter dans l'Eure juste en contrebas

Prenant en compte tous ces éléments, le Conseil Municipal demande le retrait des épandages des deux parcelles situées à flanc de coteau, à savoir :

- 2890032001 dénommée «Le Cimetière»
- 2890032003 dénommée «Lavrillette»

Extrait de la délibération du 21 octobre 2019



120€

Armoire métallique design industriel, parfait état, équipée pour dossiers suspendus

Grand pupitre écolier en très bon état, le bois est sain. Encriers absents



100€

Armoire type Arféo 198x120x40 cm en parfait état

Petit pupitre écolier. Restauration à prévoir surtout sur un des pieds. Encriers absents



120€



50€



ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La météo était bien celle d'un 11 novembre. Et pourtant, de nombreux habitants ont bravé la pluie pour se souvenir des jeunes «morts pour la France»

REPAS DES AÎNÉS

Repas des aînés à l'Eau Berge



VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Thaïs Nsangu-Mbonja attend sagement son tour pour lire l'hommage aux anciens combattants



LES FLAMBARDS

Mila Bocchialini a représenté Écluzelles avec grâce lors de la traditionnelle fête des Flambarbs





*Pendant que les lutins s'amuse,
c'est le Père Noël qui porte les cadeaux*



LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (SIRP)

Nos deux écoles accueillent 134 élèves à Marsauceux et 68 à Ouerre. Le personnel du SIRP, composé de 10 agents, effectue son travail avec dévouement et efficacité pour le confort des enfants. Que tous en soient remerciés.

Travaux

En 2019 les travaux suivants ont été réalisés :

- À Ouerre, réfection des sanitaires existants et création de sanitaires adaptés PMR (personnes à mobilité réduite).

Le passage bitumé entre la cour de récréation et le portail sont faits.

- À Marsauceux, la clôture du terrain derrière l'école est déplacée. Le problème du bornage est résolu.

Cantine scolaire

Les repas de cantine sont fournis par l'entreprise *La Normande* depuis la rentrée. Beaucoup de familles ont opté pour le règlement par prélèvement automatique.

La surveillance des enfants le midi est assurée par nos agents et par un animateur de l'ASC dans chaque école. À

Ouerre, les bibliothécaires accueillent bénévolement les élèves une fois par semaine. Qu'elles soient sincèrement remerciées.

Transport scolaire

Le service de transport des élèves est assuré par l'Agglo du Pays de Dreux. Les communes financent 50% de la participation des familles.

Deux ATSEM assurent la surveillance des élèves dans le car, un animateur de l'ASC le matin de Marsauceux à Ouerre.



L'équipe du Regroupement Pédagogique

Angélique PATRIARCHE, Lucie POUPIN, Martine RUFFAUT, Marie-Christine BEAUCLAIR, Christelle BERTELLI et Évelyne DUBOIS



Le défi énergie (raconté par les enfants de l'école de Ouerre page 13) a permis au SIRP de réaliser une économie de 647€ sur les dépenses d'énergie.



Fin de service à la cantine de Marsauceux
Photo : Mairie de Ouerre

Année scolaire 2019-2020

MARSAUCEUX

20 TPS/PS/MS, 23 TPS/PS/MS, 22MS/GS, 23 GS/CP, 23CP/CE1, 23 CE1/CE2

- ▶ 4 petits Écluzellois : 1 TPS, 1 MS, 1 GS et 1 CE1.

OUERRE

19 CE2, 23 CM1, 26 CM2

- ▶ 3 petits Écluzellois : 1 CE2 et 2 CM2.

MÉZIÈRES-EN-DROUAI

St Martin-Ste Agnès

- ▶ 6 enfants d'Écluzelles



Les bus scolaires en temps réel

L'application Pysae vous permet de suivre les bus scolaires en temps réel.

ecluzelles.fr

La Gazette d'Écluzelles. Directeur de la publication : Mme le Maire, Christine Renaux-Maréchal, Mairie d'Écluzelles, 10 rue Étienne-Malassis 28500 Écluzelles. Ce bulletin municipal est à titre purement informatif, destiné à faciliter notre quotidien. La mairie ne saurait être tenue responsable des inexactitudes et erreurs éventuelles. Le contenu est la propriété de la Mairie d'Écluzelles sauf p.20 et 21 (Agglo du Pays de Dreux). Illustrations : Philippe Govin. Photos : Gabriel Couty, Sophie Roussel, Murielle Prévost, Bernard Prévost, ASC, Mairie d'Écluzelles, Alfredo Lopez, Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, Agglo du Pays de Dreux, Google creative commons, Pixabay. Bulletin municipal dispensé du dépôt légal auprès de la BnF. Imprimé en Italie à 120 exemplaires.



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

L'ASC propose de multiples activités à partir de trois ans et sans limite d'âge. Elle défend les valeurs qui font notre patrimoine : priorité à l'éducation des jeunes, découverte des activités de loisirs de qualité.



Mom' en fête ! 3 400 participants : à l'année prochaine pour la 3^e édition

12-17 ans

Valentin vous accueille au centre ados durant les petites vacances : laser game, stage de vélo ou kayak, cours de cirque, de hip hop, etc. Valentin organise aussi pour les ados des séjours à thème : un chantier jeunes bénévoles dans les Cévennes et séjour au ski.

16-25 ans

Le Point Information Jeunesse : Les jeunes trouvent l'information utile aux projets professionnels et aux formations. L'informateur jeunesse accompagne le jeune dans sa recherche d'emploi, de stage ou de formation.

Famille

Séjours familiaux durant les vacances scolaires (entre 60 et 80€/semaine/personne tout compris). Sorties familles le week-end (culture, sport, consommation).

Après l'école

Rappelons que l'ASC s'occupe de l'accueil de loisirs et périscolaire des enfants de 3 à 12 ans les mercredis, pendant les vacances et après l'école.



Intergénérationnel

Un partenariat avec la maison de retraite où les enfants sont allés, plusieurs demi-journées, pour échanger et jouer avec les seniors

• Espace ressources

Consultez ou empruntez gratuitement de nombreux ouvrages/magazines qui traitent des questions de la fonction parentale que vous vous posez.

Comment dire non à mon enfant ? Comment éviter le conflit ? Les relations dans la fratrie.

• Babythèque

Empruntez gratuitement de nombreux jeux de société pour les enfants de 18 mois à 7 ans.

Enfants

De la gym parents-enfants (de 12 à 36 mois) • Des écoles multisports 3-4 ans, 5 ans et 6-9 ans • De la baby gym 3-4 ans • Du tennis de table 8-12 ans • Du yoga 8-13 ans • De l'expression corporelle 5-8 ans • Des cours de guitare

Ados-adultes

De la capoeira • De la zumba • De la gymnastique d'entretien • Du renforcement musculaire • Du step • Du yoga • Du tennis de table • Des cours de guitare

Nouvelles activités

Escape game itinérant 6-17 ans • Initiations sportives (sports innovants, sports adaptés et activités de pleine nature) 3 à 17 ans • Espaces aménagés : camping, far west, cuisine, chantier, etc. 3 à 7 ans

ASC Mézières 30 Grande Rue (face à l'église)
Mézières en Drouais 02.37.43.74.52
ascmezieres@wanadoo.fr
loisirsmezieres.free.fr

École de Marsauceux DANSE, MUSIQUE ET ANIMAUX

L'école de Marsauceux (Petite Section-CE1) fait partie du regroupement pédagogique de Charpont, Écluzelles, Mézières-en-Drouais et Ouerre. Rappel : depuis 2017, elle s'est agrandie avec l'ouverture d'une 6^e classe.



Los Kepitos Txarnga



La ferme de la Renaissance

Cette année encore, l'école est constituée de 6 classes. L'équipe enseignante a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue, Nathalie Boussard.

Pour les voyages de fin d'année, des classes sont allées à la ferme de la Renaissance près de Chartres. Les élèves ont pu y découvrir des animaux pendant la visite du parc. Chaque classe a participé à un atelier de découverte.

Deux autres classes se sont rendues au musée des instruments à vent et la ferme du Clos de la Mare.

Les élèves de primaire ont profité de la venue de Los Kepitos Txarnga, 6 musiciens qui leur ont fait découvrir les cuivres à travers un petit concert. Les élèves ont pu s'essayer à souffler dans les instruments.

Financée par l'amicale du regroupement pédagogique, quatre classes bénéficient d'une intervention extérieure en musique dans le cadre de «Musiques à l'école». Ils sont sensibilisés à la musique et peuvent enrichir leur pratique artistique.

LES PROJETS

- ▶ P'tit bal des maternelles à Marsauceux au mois d'avril
- ▶ Rencontres USEP «Cross Lune» et athlétisme
- ▶ Rencontre en chantant avec la participation des classes CE1/CE2 CP/CE1 et GS/ Cp qui se produiront à l'Atelier à spectacles au mois de mai
- ▶ Cinématernelle

Bravo à l'Amicale des Parents pour la réussite de leurs manifestations. Parents, engagez-vous auprès de Marion Goujeon 06.24.49.22.30



Répartition des 134 élèves

Toute petite, petite et moyenne section
20 élèves avec Dany Fabre et Mathilde Bondeau (ATSEM Sylvie Glatigny)

Toute petite, petite et moyenne section
23 élèves avec Erika Decroo-Kerauden (ATSEM Patricia Tonien)

Moyenne et grande section
22 élèves avec Cécile Blandel (ATSEM Christelle Bertelli)

Cours Préparatoire et grande section
23 élèves avec Nathalie Boussard

Cours élémentaire 1^{er} année et cours préparatoire
23 élèves avec Gwladys Maillard

Cours élémentaire 1^{er} et 2^e année
23 élèves avec Dominique Morille

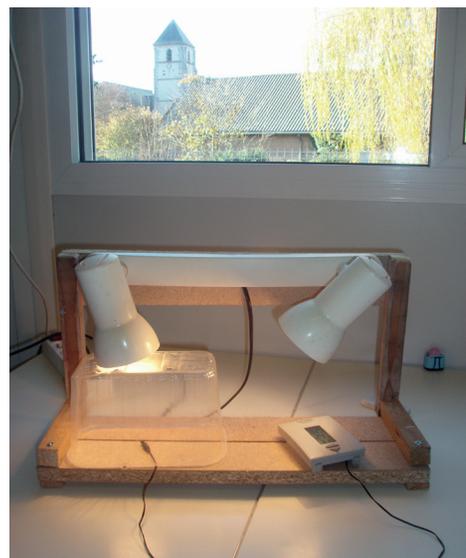


École de Ouerre DÉFI ÉCOLE ÉNERGIE

Les élèves de CM1 et CM2 participent au *défi école énergies*, proposé par l'Agglo du Pays de Dreux et animé par M. Chaudot, chef du service Climat Énergie. L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie à l'école et de sensibiliser les élèves au thème du développement durable, en lien avec les programmes.

Les enfants racontent : «M. Chaudot est venu dans nos classes et nous a tout d'abord parlé de l'histoire de l'énergie et du changement climatique. Puis nous avons travaillé par groupes. Certains ont fait des recherches sur Internet sur la montée du niveau des eaux et les inondations. D'autres ont réalisé des expériences avec par exemple une petite machine à vapeur. Avec le jeu des écogestes, nous avons aussi appris qu'il ne fallait pas gaspiller l'eau chaude, qu'il fallait penser à éteindre les lumières lorsqu'on sortait d'une pièce, etc... Pour finir, chaque groupe a expliqué aux autres ce qu'il avait fait. C'était très intéressant».

Lors de la prochaine séance, avec la maîtresse, nous apprendrons à mesurer l'énergie consommée à l'école et utiliserons différents instruments pour connaître par exemple les températures des fenêtres et des portes ou bien encore la consommation des appareils électriques. Nous avons encore beaucoup de choses à découvrir !»



250 000 ŒUVRES À PORTÉE DE VÉLO

Vous pouvez réserver parmi 250 000 livres et DVD, choisir sur place l'un des 2 000 ouvrages destinés aux adultes et aux enfants.

Bibliothèque municipale Mézières-en-Drouais 17, rue de la Mairie, mercredi et vendredi 16h-18h, samedi 10h-12h

Plan Local d'Urbanisme

CONFORME AUX SOUHAITS DES HABITANTS

Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu avec vous, quelques lignes fortes ont été identifiées : préserver les grandes entités paysagères qui font l'identité de la commune, contribuer à la préservation des continuités écologiques identifiées, respecter l'architecture traditionnelle et historique. Nous avons eu à cœur de respecter vos souhaits lors de l'élaboration du PLU, tout en évitant que la commune ne devienne un écomusée destiné à la promenade.

Il a fallu négocier avec les instances publiques en privilégiant toujours les souhaits des Écluzellois, dont notamment : Préfecture d'Eure-et-Loir, CDPENAF, Conseil Régional Centre-Val de Loire, Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, CRPF d'Île de France et du Centre, Autorité Environnementale Région Centre-Val de Loire, Agglo Pays de Dreux.

Principales orientations

Continuité écologique

Les terrains situés entre l'Eure et le plan d'eau sont réservés avec priorité à l'Agglo du Pays de Dreux, dans le cadre du développement de la Maison des Espaces Naturels. Il était primordial d'avoir la maîtrise sur ces terrains qui sont en impasse au bout de la rue Étienne Malassis, pour empêcher d'éventuelles nuisances supplémentaires pour les riverains.

Les jardins en fond de propriété en bordure de l'Eure passent en zone « naturelle » du fait du Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Eure, approuvé par la préfecture d'Eure et Loir le 28 septembre 2015. La haie située derrière les habitations Rue de Lavrillette et Montée de Blainville est identifiée comme un élément du patrimoine paysager à préserver.

Principes architecturaux

D'une manière générale, les constructions autorisées devront être intégrées en harmonie avec le paysage naturel ou urbain dans lequel elles seront situées, tant par leur volume que par leur architecture, les matériaux employés (de nombreux matériaux sont dorénavant acceptés), les couleurs. Pour l'essentiel, l'architecture devra respecter celle du Thymerais.

Les fenêtres de toit visibles coté rue ne sont plus interdites.

Les modifications de clôtures/portails et tous travaux modifiant l'aspect extérieur devront faire l'objet d'une déclaration préalable, voire d'une demande de permis de construire en cas de surface créée supérieure ou égale à 20m².

Développement agricole

La partie des Écuries du Moulin située au centre du village en zone urbaine, devient en zone « agricole », permettant ainsi d'étendre l'activité du centre équestre, notamment par le possible

aménagement de zone de stationnement sur le terrain des écuries. L'objectif est de pouvoir développer l'accueil tout en limitant les véhicules sur la voie publique.

Rue Jean Moulin

Compte tenu de la difficulté pour les riverains de sortir leur véhicule, le PLU interdit la création de tout nouveau portail dans la rue.

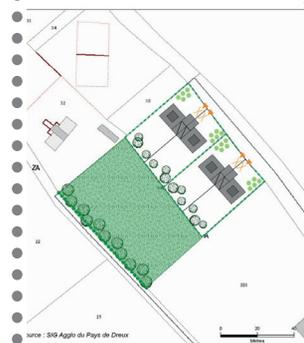
Maison des Espaces Naturels

Le PLU rentrant en vigueur très prochainement, il concerne également la MEN, en particulier concernant la clôture et les aménagements extérieurs pour lesquels nous sommes dans l'attente de déclaration.

Zones UC - Rue de l'Étang et Carrefour du Plein-Air

Dernière « passe d'arme » : la CDEPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) nous donnait leur avis et demandait que les zones « UC » de la rue de l'Étang et du carrefour de l'avenir deviennent des zones agricoles. Aidés par les avis motivés des habitants lors de l'enquête publique, nous avons démontré que les habitations sont construites depuis une cinquantaine d'années autour de jardins d'agrément, vastes espaces de verdure très arborés. Autant que nous nous en souvenons, cette zone est toujours restée en prairie, nullement apte à devenir des espaces agricoles.

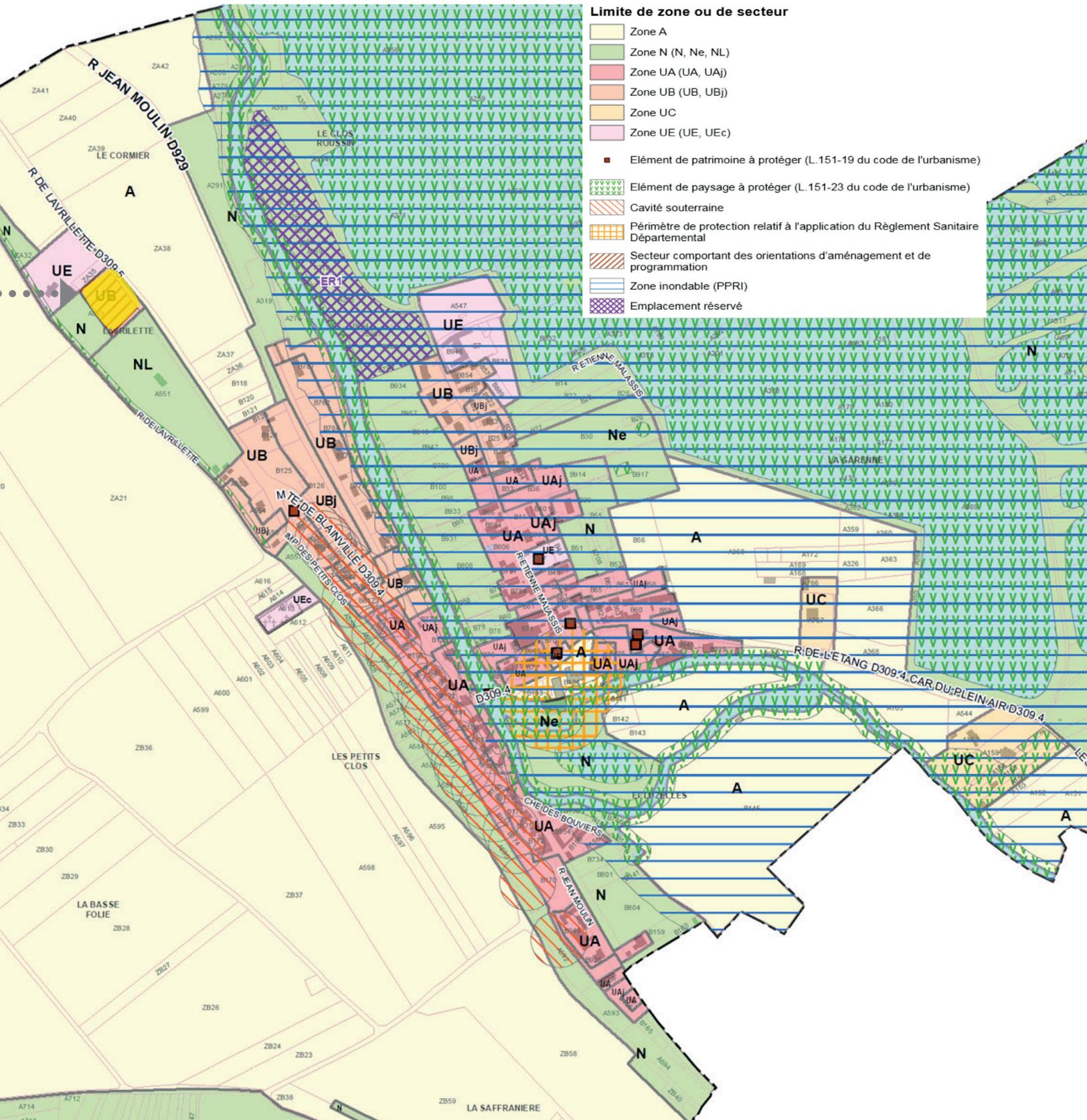
Zone d'Orientation d'Aménagement et de Programmation rue de Lavrillette



La modification essentielle du PLU est réalisée sur la parcelle de l'ancien parking de la salle des fêtes : la moitié du terrain (3 200m²) est reclassée en Ub, permettant ainsi la construction de quatre habitations, chacune sur une parcelle de 800m². Le projet s'inscrit au sein d'un environnement majoritairement naturel en discontinuité du tissu bâti, ce qui avait « bloqué » au niveau des services de la Direction Départementale des Territoires. Pour « débloquer » l'étude, une attention particulière a dû être portée, en concertation avec la DDT, sur la qualité architecturale du projet.

2016, première réunion publique





Limite de zone ou de secteur

- Zone A
- Zone N (N, Ne, NL)
- Zone UA (UA, UAj)
- Zone UB (UB, UBj)
- Zone UC
- Zone UE (UE, UEc)
- Élément de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Élément de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Cavité souterraine
- Périmètre de protection relatif à l'application du Règlement Sanitaire Départemental
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Zone inondable (PPRI)
- Emplacement réservé

Tous les documents du PLU, dont le règlement, sont téléchargeables dans leur intégralité sur ecluzelles.fr, rubrique Mairie



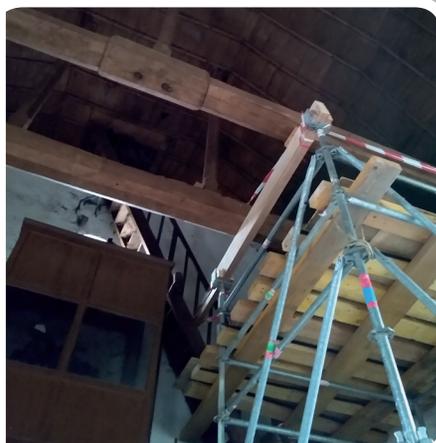
AU CHEVET DE NOTRE ÉGLISE

La structure qui soutient le clocher montre des signes de fatigue inquiétants : ce désordre s'est installé au fil des décennies.

Nous avons prévu en 2019 de réparer le mur de l'église gorgé d'eau suite à une fuite et avons fait les demandes de subventions nécessaires en début d'année.

Lorsque l'entreprise a commencé les travaux en juillet, elle a découvert un très gros désordre en toiture. De suite, nous avons procédé à la mise en sécurité de la ferme du clocher par une tour d'étalement à l'intérieur et avons obtenu des subventions exceptionnelles d'urgence.

Compte tenu de la complexité des travaux, nous devons travailler avec une architecte du patrimoine pour obtenir des subventions et surtout pour que notre dossier puisse être instruit dans le cadre de la Fondation du Patrimoine (Stéphane Bern).

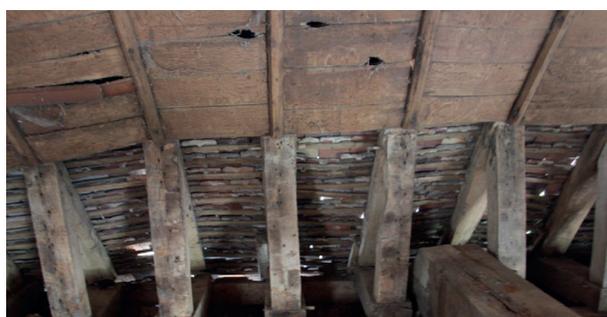
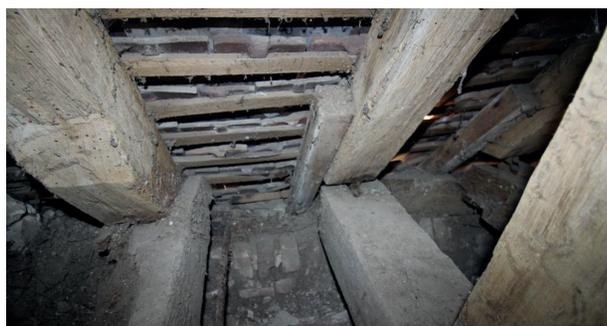


Tour d'étalement



Nous avons mandaté Claire Giorgadzé architecte du patrimoine qui va nous proposer, estimer et hiérarchiser les travaux nécessaires.

D'ores et déjà, des jauges ont été posées fin janvier pour suivre l'évolution : l'église est sous la surveillance régulière de l'architecte. Des dossiers de demandes de subvention DETR et FDI ont été déposés.



Photos Claire Giorgadzé

Diagnostic analyse de l'expert

État des lieux par Claire Giorgadzé, architecte du Patrimoine

- Toute la travée Ouest de la charpente est affaissée, y compris le clocheton et le beffroi.
- A l'intérieur du comble, on voit le sous-faîtage et les entrails hauts environ 20 cm plus bas que ceux des autres travées ; de l'extérieur on voit l'affaissement du faîtage à proximité du clocheton.
- À la base du beffroi en charpente: les abouts sont pourris et les assemblages ouverts.
- Les chevrons en appui contre le fût du clocheton ont commencé à basculer. Ils soulèvent la couverture, surtout côté Nord
- Sous la poussée des chevrons en pied, la sablière externe Nord a été déportée vers l'extérieur, sur une longueur d'environ 5 m, jusqu'à 30 cm de déport. A l'extrémité Ouest, il n'y a plus de sablière externe.
- La corniche en briques est dans le vide, elle peut s'effondrer.
- Couverture : des entrées d'eau se sont créées, aussi dues à la faiblesse des liteaux. Dans l'ensemble de la couverture de l'église, les liteaux support de couverture ont une faible section, ont blanchi en prenant l'humidité, ils sont cassants et ne tiennent plus bien les tuiles. Quand les tuiles glissent, se créent des entrées d'eau, qui causent le pourrissement des bois, induisant de nouveaux désordres en charpente.

Le clocher actuel n'est pas d'origine

La charpente de l'église date probablement du début du XVIIe siècle, comme les murs. C'est une charpente « à chevrons formant fermes », c'est-à-dire sans pannes intermédiaires: chaque paire de chevrons constitue une ferme, avec en pied, un triangle (blochet/ chevron/ jambe de force) calé sur deux sablières en appui sur le mur. Les chevrons sont assemblés entre eux en partie haute, et reliés par un « entrait retroussé », avec jambes de force et esseuliers. Le lambris de voûte est fixé directement en sous-face de ces fermes-chevrons, et sur le dessus, elles portent les liteaux et les tuiles. Toutes les 7 ou 8 fermes-chevrons, il y a une ferme principale : ce sont celles qui comportent un entrait bas (pièce horizontale de section octogonale 25x25 cm), et un poinçon (vertical section 15x15 cm), visibles dans l'église sous la voûte lambrissée.

Le clocheton en charpente a été rapporté postérieurement, dans cette charpente de comble. Dans l'état d'origine de l'église, il existait probablement un clocher-mur, élevé en maçonnerie au-dessus du pignon de la façade occidentale. Elle en garde d'ailleurs la trace sous la forme de trois chaînes en pierre de taille, qui ont probablement supporté les piliers d'un clocher-mur à deux baies, donc pour deux cloches. Ce type de clocher, le plus courant dans les campagnes jusqu'au XVIIIe siècle, est appelé aussi « clocher-peigne » dans le Sud de la France, et « campanard » en Normandie. En Eure-et-Loir comme

clocher type peigne



dans l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, les clochers-murs ont été remplacés par des clochetons en charpente habillés en ardoises ou en essences de châtaignier, ceci au XVIIIe siècle et au début du XIXe. Le clocheton d'Écluzelles abrite un beffroi à deux voies, pour accueillir deux cloches. Il n'en abrite plus qu'une seule, depuis la Révolution : dans la plupart des paroisses de France, l'autre cloche a été descendue suite au décret de 1793, qui les réquisitionnait pour fondre des canons.

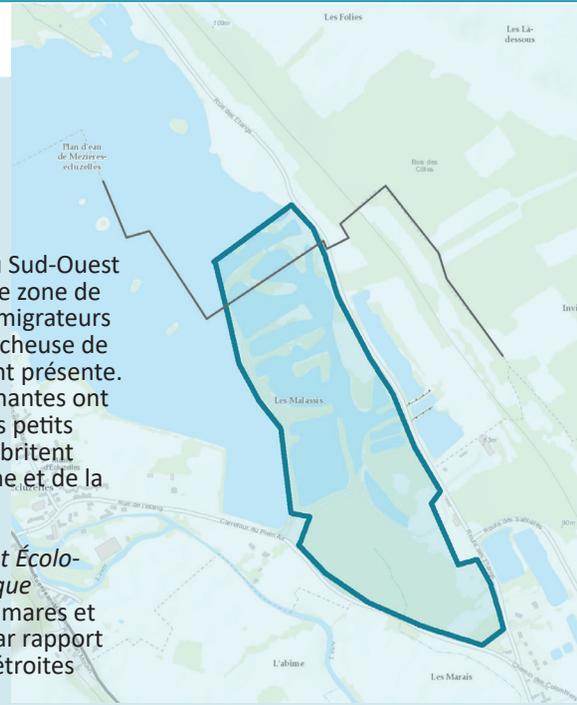
La structure en charpente du clocheton a été rapportée en appui d'un côté sur le mur de façade Ouest, de l'autre sur les fermes de charpente et sur deux poteaux reposant sur une poutre, ajoutée entre deux fermes chevrons. Pour mettre en place le fût de ce clocheton, 5 fermes-chevrons du toit ont été interrompues. Les chevrons coupés ont été appuyés contre le fût, par l'intermédiaire d'une traverse. Les assemblages à tenons et mortaises, qui n'ont pas tenu, ont été renforcés par des fers plats, ce qui n'a pas empêché l'affaissement progressif des chevrons.

Extrait du rapport d'étude de Claire Guiorgadzé, architecte du Patrimoine. Son étude se poursuit en concertation avec les instances qui peuvent nous aider.

ZONES NATURELLES PROTÉGÉES

Les petits étangs et mares au Sud-Ouest du plan d'eau constituent une zone de tranquillité pour les oiseaux migrateurs et hivernants. Une colonie nicheuse de Bihoreaux gris est notamment présente. 6 espèces végétales déterminantes ont également été recensées. Les petits secteurs de mégaphorbiaie abritent notamment du Pigamon jaune et de la Patience d'eau.

Cette Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) protège la zone des mares et d'étangs imbriqués les uns par rapport aux autres et séparés par d'étroites bandes boisées.



Pigamon jaune

Bihoreaux gris



Patience d'eau



znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

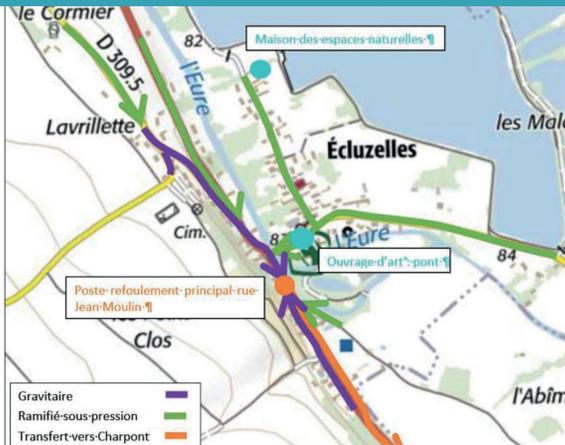
4 cm



Et les crapauds sonneurs à ventre jaune ?

Un Arrêté Préfectoral de Protection Biotope de 1984, réactualisé en 1991 et toujours d'actualité, concerne le crapaud sonneur à ventre jaune. Cette espèce semble avoir disparu mais la zone est toujours protégée.





Assainissement BIEN COMMUN, ÉQUITÉ ET ENVIRONNEMENT

4 scénarii ont été étudiés au niveau de l'avant-projet : du tout gravitaire à des solutions mixtes avec réseau ramifié sous pression plus ou moins étendu sur le village. La solution retenue est celle qui présente les meilleures garanties techniques en cas d'inondation, pour le coût le plus acceptable.

Équité

Pour optimiser la solution technique, une partie du village est en gravitaire (sans pompe dans la propriété), et une autre partie en réseau ramifié sous pression (avec pompe). Les coûts ne sont pas les mêmes. Il a été décidé, dans un principe d'équité, que l'achat, l'installation, l'entretien tous les deux ans et le renouvellement des dites pompes, seraient à la charge de la collectivité. Pour une question de responsabilité en cas de dysfonctionnement, travaux seront réalisés par l'entreprise retenue. Toujours dans un esprit de mutualisation, la redevance est la même pour tous les habitants.

Maintenant ou jamais

Écluzelles, de par sa géographie et son type d'habitat, est un cas compliqué, des propres aveux du bureau d'étude Verdi et de toutes les personnes associées au projet. Cela explique sans doute que la décision de mettre le village aux normes écologiques a été si longue et aussi difficile à prendre. Dans le cadre de son 11^e programme, les subventions du plus gros financeur à savoir l'Agence de l'Eau Seine Normandie, sont en baisse pour les assainissements collectifs et les réhabilitations en non collectif ne sont plus aidées sauf pour les zones à enjeux déterminées (comme les têtes de bassins versants sensibles, ce qui n'est pas le cas de notre commune). Nous avons rencontré les responsables de l'AESN avec M le Sous-Préfet et les services de la DDT pour optimiser les financements en janvier, et le directeur de l'AESN en mars pour maximiser encore leur aide.

Un investissement qui valorise les propriétés

Les nouveaux propriétaires des habitations vendues depuis le début de l'étude de faisabilité -2015- ont été temporairement exemptés de réaliser les travaux de mise en conformité dans l'année qui suivait l'acquisition, comme l'exige la loi, le temps que la commune prenne la décision. Si nous n'avions pas opté pour un assainissement collectif, tous auraient dû réaliser les travaux dans les 12 mois suivant.

Et si nous n'avions rien fait ?

2 habitations sont conformes, 13 n'ont pas de solution d'assainissement non collectif conforme. Cela signifie que légalement ces propriétés ne pourraient pas être mises aux normes, et par conséquent deviendraient invendables. Pour les 52 autres habitations, la décote en cas de vente aurait été importante, car le nouveau propriétaire aurait dû dans l'année réaliser les travaux de mise en conformité. Pour 44 d'entre elles, un tertre aurait dû être réalisé (coût moyen 23 000€ pour une durée de vie de 20 ans) et pour 8 maisons une filière compacte aurait dû être installée (environ 20 000€ pour 20 ans).

Redevance assainissement

Lors de réunion publique du 4 septembre dernier, la **redevance a été arrêtée à hauteur de 4,66 TTC/m³** d'eau auquel s'ajoutera un **abonnement annuel de 33€ TTC**. Lors du branchement, les habitants devront s'acquitter de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif qui s'élève à 1 109€ en 2020.

Ce niveau de redevance est inférieur aux premières estimations car sont intégrées les subventions de l'État au titre de la DETR, l'aide de l'AESN et la vente des 4 terrains décrochés constructibles dans le PLU.

► Rencontré ces jours derniers, le Trésorier Public nous a confirmé que des **solutions financières adaptées à chaque situation** pourront être trouvées : étalement sur 12-24 mois, voire plus si besoin.

16 ans d'histoire

- 2004. L'étude de zonage réalisée par Ginger Environnement privilégiait un Assainissement Collectif Ramifié sous Pression sur tout le village, approuvé suite à enquête publique le 4/11/2005
- 2012-2013. Initiés par La Communauté de Communes des Villages du Drouais, les diagnostics initiaux font apparaître 7 habitations « conforme » (B), 51 « non conforme sans enjeu majeur mais travaux sous 1 an en cas de vente » (C), et 17 « non conforme avec obligation de travaux sous 4 ans » (E).
- 2014. Fusion des Communauté de Communes dans l'Agglo du Pays de Dreux
- 2015, 7 décembre. Lancement de l'étude de faisabilité de l'assainissement collectif à la parcelle et du coût des travaux en assainissement non collectif (1^e phase : Avant-projet + enquêtes domiciliaires + zonage)
- 2016, 20 juillet. Choix de la maîtrise d'œuvre : le cabinet Verdi est retenu.
- 2016, 9 novembre. Réunion publique de lancement des enquêtes domiciliaires (33 habitants).
- 2017, 3 juillet. Résultats en conseil municipal : 13 habitations non conformes sans solution d'assainissement non collectif, 44 habitations avec obligation de tertres et 8 avec obligation de filière compacte. Nous décidons de ne poursuivre l'étude que si la Maison des Espaces Naturels est validée.
- 2017, 23 novembre. Validation de l'Agglo du Pays de Dreux
- 2018. Lancement PRO (relevés topographiques, études géotechniques, scénarios gravitaire + ramifié sous pression, positionnement poste de refoulement, passage du pont,...).
- 2018, 15 septembre. Vote en conseil municipal de la création d'un assainissement collectif sur tout le village sur la base d'un prix de l'eau maximum de 5,45€ pour la part assainissement.
- 2018, 4 décembre. Réunion avec M le Sous-Préfet et la Direction Départementale de Territoires concernant l'obtention de DETR.
- 2019, 11 janvier. Réunion M le Sous-Préfet, la DDT, l'AESN, le cabinet Verdi et l'Agglo pour optimiser les subventions AESN.
- 2019, 26 mars. Rencontre avec le directeur de l'AESN pour maximiser encore des subventions.
- 2019, 8 juillet. Attribution des marchés aux entreprises.
- 2019, 4 septembre. Réunion publique de présentation du projet techniquement et financièrement.
- 2020 28 janvier. Réunion publique de lancement des travaux et de l'organisation des passages des entreprises pour définir les modalités de raccordement.

MICHEL CHASSARD NOUS A QUITTÉ CETTE ANNÉE



En 1977, il rejoint le Conseil Municipal. Deux ans après, il est adjoint au maire. Michel est élu maire d'Écluzelles en 1995 pendant 37 ans.

En mars 2014, Michel avait décidé de rendre l'écharpe tricolore. « *J'ai consacré beaucoup de temps à ma commune. Je vais avoir 73 ans, il est temps pour moi de profiter un peu de ma vie personnelle et familiale.* »

Pour autant, le maire d'Écluzelles ne regrettait nullement ses années passées au service d'un village auquel il est très attaché. Il s'en est allé avec le sentiment du devoir accompli. « *On a installé le gaz pour toute la commune, avec le concours du Département, on a doublé et mis aux normes l'éclairage public en trois ans, on a créé le cheminement piéton en bordure de la route de Nogent-le-Roi à l'entrée du village, qui fait partie des aménagements réalisés pour une plus grande sécurité des piétons. On a avancé également sur le problème d'Internet qui était totalement inaccessible aux habitants.*

Il restera l'assainissement collectif à réaliser mais cela se fera avec la grande agglomération du Pays de Dreux ».

Le cadre de vie d'Écluzelles lui tenait particulièrement à coeur et il se disait soulagé «qu'avec Solange Épiphanie d'abord, puis André Cochelin ensuite, au syndicat, on a pu sauver le caractère naturel du plan d'eau de Mézières-Écluzelles. Le plan d'eau est classé espace naturel sensible et ne pourra pas être bétonné».

Il s'était habitué à l'idée de la grande agglomération du pays de Dreux. «*J'espère que cela permettra à toutes les communes de bénéficier d'un certain développement économique*». À Écluzelles, l'auberge et les quatre chambres d'hôtes ont contribué à créer une activité économique pour ce village de 173 habitants. Il restera à taille humaine, selon les vœux de Michel Chassard, puisqu'une grande partie de son périmètre est classé en zone inondable.

● *Durant ses 37 années d'élu local, Michel a été au service de notre village et des habitants, en privilégiant le seul intérêt général, toujours attentif à défendre les intérêts d'Écluzelles.*

● *Il a favorisé le travail d'équipe avec l'ensemble des conseillers municipaux avec lesquels il aimait échanger, sans oublier les deux excellentes secrétaires de mairie, Elisabeth Le Touzé et Anne Augras, le garde champêtre son copain Guy Grare et son épouse Gabrielle qui s'occupait de l'entretien des locaux, mais aussi Philippe Anjou. Aussi, au-delà du village, il a également beaucoup*

apprécié travailler avec tous les maires des communes voisines, sans oublier le Conseil Départemental ou la Communauté de Communes.

Nous apprécions tous sa disponibilité de tous les instants, sa volonté de toujours rendre service, sa franchise et son honnêteté, sa générosité et son implication sans faille.

Nous rendons hommage à son engagement de 37 années, qui perdurait en tant que maire honoraire, et nous assurons sa famille de toute notre amitié.

Maire Honoraire en 2016

Lors de la remise de la médaille, Christine qui a succédé à Michel, a dressé un portrait chiffré : « *Michel, tu es resté 37 ans et 2 semaines exactement, du 13 mars 1977 au 28 mars 2014. Tu as travaillé avec un seul maire (Jean-Claude Delareux), tu as connu 38 adjoints et conseillers (13 femmes et 25 hommes). Tu as assisté à 187 conseils municipaux et voté pas moins de 1.153 délibérations !* ».



Michel Chassard explique que rien n'aurait été possible sans une famille formidable : son épouse Mireille, ses deux filles, Kathy et Corinne et ses quatre petits enfants, Coralie, Aurélien, Valentin et Romane, sans oublier sa belle-maman, Paulette Drouillet, doyenne d'Écluzelles.



AGGLO DU PAYS DE DREUX : RETOUR SUR

Assurer la qualité de notre eau

Protéger nos ressources

L'Agglo a créé à Vert-en-Drouais deux puits de captages « de secours » destinés à relayer si nécessaire ceux qui alimentent l'usine d'eau potable de Vernouillet, dont la production est distribuée à plus de 50.000 habitants.

Pour garantir la qualité de ces captages, l'Agglo a instauré un périmètre de protection. Ce périmètre a été entériné par des arrêtés préfectoraux qui prescrivent des dispositions particulières en matière de travaux, d'usage de puits ou de puisards, de mise aux normes des cuves à fuel, d'utilisation de pesticides... dans le but d'éviter toute pollution, même temporaire, dans ce secteur.

Chantiers d'assainissement

Après son déploiement sur plusieurs années dans de

nombreuses communes de l'Agglo, le réseau d'assainissement collectif dessert désormais les rues de Billy, Blaise Pascal et Descartes à Dreux. Une étude a été réalisée pour la commune d'Ecluzelles où les travaux de création de l'assainissement collectif seront entrepris en 2020.

Le règlement est en ligne !

Le Règlement de l'Assainissement Collectif a été mis à jour en décembre 2018 et celui de l'Assainissement Non-Collectif en juin 2019. Consultables et téléchargeables en ligne sur www.dreux-agglomeration.fr rubrique « Eau et Assainissement », ils sont également mis à disposition sous format papier dans chaque mairie.

Compétence intégrale

La Loi NOTRe impose le transfert intégral de la compétence « Eau potable » aux communautés d'agglomération le 1^{er} janvier 2020. Cela signifie que c'est l'Agglo du Pays de Dreux qui devra assurer non seulement la production, mais aussi le transport et la distribution de l'eau dans toutes ses communes. Pour s'y préparer, un état des lieux technique, financier et juridique des services de l'eau a été réalisé en 2019 auprès de toutes les communes et syndicats compétents. 2020 sera une année transitoire, sans modification de la gestion de l'eau potable dans nos communes.



Point d'apport volontaire



Bien gérer nos déchets

Points d'Apport Volontaire

Les Points d'Apports Volontaires de 21 communes de l'Agglo ont fait l'objet d'un diagnostic complet.

Il s'est agi d'étudier l'accessibilité, la conformité et l'usage des « bulles » destinées à recevoir le verre, le papier et les emballages. Suivant les résultats, des adaptations seront mises en œuvre en 2020 afin d'améliorer ces points de collecte de nos déchets recyclables.

Déchetteries

Le 24 juin 2019, le Conseil communautaire a voté l'adhésion de l'Agglo du Pays de Dreux au Syndicat pour le Traitement et la Valorisation des Ordures Ménagères (SITREVA) à partir du 1^{er} janvier 2020.

Pour anticiper cette adhésion, l'Agglo a confié dès 2019 la gestion de ses 11 déchetteries à ce spécialiste du transfert, du traitement, de la valorisation des déchets, à la plus grande satisfaction des usagers.



Les ruches de Vert-en-Drouais



Favoriser notre développement durable

Les défis énergie

En 2019, la mairie et l'école de Querre, de même que l'école Saint-Exupéry à Dreux se sont lancés dans le défi de la sobriété énergétique. Les participants ont constaté une baisse de 10 % de leur consommation de gaz et 37 % pour l'eau. La sobriété énergétique leur a ainsi permis d'économiser 3 667 € sur l'ensemble des bâtiments. Des exemples à suivre !

La protection des abeilles

En juin 2019, des ruches ont été installées à Dreux et Vert-en-Drouais dans le cadre du programme L'abeille, Sentinelle de l'Environnement ® porté par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française).

Un aménagement durable du territoire

Le dessin de la Trame Verte et Bleue du Pays de Dreux a été lancé en 2019. Il s'agit de déterminer des corridors écologiques et des « réservoirs de biodiversité », tels que, par exemple, la Vallée des Cailles à Boncourt ou le cours d'eau forestier du Thymerais, qui seront sanctuarisés dans le cadre des futurs schémas de développement du territoire.

Premières Assises des Circuits Courts

En mars 2019, l'Agglo réunissait les acteurs du monde agricole pour échanger autour des circuits courts, du producteur au consommateur. Les participants ont fait part de leurs expériences et ont conseillé les porteurs de projets.



Faciliter nos déplacements

Le paiement sans contact ... et sans ticket

L'année 2019 a été marquée par le lancement du paiement sans contact dans les bus du réseau de transport urbain Linéad. Une innovation nationale puisque notre réseau Linéad est le second réseau de transport urbain à se doter de cette technologie.

Pour s'acquitter du montant du trajet, il suffit de présenter sa carte de paiement sans contact sur la borne de validation à bord du bus. Elle tient lieu de titre de transport et permet même de changer de ligne en poursuivant son trajet durant 40 minutes.



2019

En 2019, l'Agglomération du Pays de Dreux a porté de nombreux projets, dont le lancement des travaux du Dôme ou du Pôle tertiaire à la gare de Dreux. Elle a amélioré ses services en matière de transports, de gestion des déchets, de protection de l'environnement, de loisirs, de petite enfance, de culture et de tourisme. Voici un retour sur les principales réalisations de l'année écoulée.



Le Dôme



Dynamiser notre économie locale

Un nouveau Pôle d'Affaires au Pôle Gare de Dreux

Le Pôle Gare de Dreux poursuit sa mutation avec la construction de deux immeubles d'entreprises au sud de la gare. Plus de 5.000 m² de bureaux sont en cours de commercialisation auprès d'entrepreneurs et d'investisseurs. Le permis de construire a été déposé en septembre 2019 pour des travaux qui seront menés en 2020.

Contrat Territoire d'Industrie

L'Agglomération du Pays de Dreux et la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France ont signé le contrat qui les labellise « Territoire d'Industrie ». Un dispositif ambitieux mis en place par l'État, mobilisant 1,3 milliard d'euros au plan national, pour accélérer le développement de l'industrie sur les territoires identifiés.

Le Dôme

Conçu comme un véritable écosystème de l'entrepreneuriat numérique, « Le Dôme » s'adresse aux porteurs de projets, aux jeunes pousses et aux entrepreneurs du numérique qui y trouveront le cadre idéal pour développer leur activité. Il accueillera aussi les télétravailleurs, les étudiants et les particuliers en quête d'outils numériques de pointe. Il abritera également des formations aux métiers de l'économie numérique.

Situé dans l'ancienne Caisse d'Épargne de Dreux, ses travaux ont débuté en juillet 2019 pour une ouverture progressive à partir de premier trimestre 2020

Accompagner notre jeunesse

Renouvellement de label

En juillet 2019, le Point Information Jeunesse (PIJ) de l'Agglomération, situé à Anet, a obtenu le renouvellement de son label d'État, à la suite d'une évaluation approfondie de son action. L'appartenance de notre PIJ au réseau national d'Information Jeunesse lui permet de bénéficier de l'appui technique et des ressources documentaires du réseau IJ afin de mener à bien son nouveau projet triennal (2019/2022).

Un partenariat renforcé

L'Agglomération a conclu en 2019 un partenariat avec les CAF de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, sous la forme d'une Convention Territoriale Globale pour la période 2018-2023, qui mobilise des moyens pour nos actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

Evolution des halte-garderies

Au cours de l'année 2019, les halte-garderies de Brezolles et Châteauneuf-en-Thymerais ont évolué en Multi-accueil qui permettent un accueil plus régulier des enfants, tout en étant plus souple que dans les crèches traditionnelles.

La Maison des espaces Naturels

La Maison des Espaces Naturels de l'Agglomération du Pays de Dreux a officiellement été baptisée ! Les travaux de construction se poursuivent. Cet équipement accueillera bientôt les classes d'écoles mais aussi les visiteurs individuels à la découverte de la faune et de la flore du Plan d'eau de Mézières-Ecluzelles et des activités de sports et de loisirs qui s'y développent.



La Maison des Espaces Naturels

Intégration et avenir de la piscine de Vernouillet

Le 1^{er} janvier 2019, la piscine de Vernouillet a intégré les grands équipements sportifs d'intérêt intercommunal gérés par l'Agglomération.

L'année 2019 a été consacrée à dessiner l'avenir de cette piscine en concertation avec la municipalité vernolitaine, les usagers, les clubs sportifs et un cabinet-conseil spécialisé. Le choix du projet et le lancement du chantier de réhabilitation et d'extension sont prévus début 2020. D'ores et déjà, les horaires d'ouverture et les animations ont été étendus pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Valoriser nos atouts touristiques

Un riche programme d'animations

Avec ses visites guidées mensuelles tout au long de l'année et ses visites estivales en juillet et août, l'Office de Tourisme Intercommunal emmène les visiteurs au cœur des villages, de sites patrimoniaux rarement ouverts au public ou à la rencontre de producteurs et d'entreprises emblématiques du territoire.

En août 2019, l'Office de Tourisme a organisé sa première Esti'Rando, une randonnée au cœur du Thymerais alliant randonnée pédestre ou à vélo et activités sportives pour clôturer de manière conviviale les Estivales.

En septembre les Journées Européennes du Patrimoine et en décembre les Nocturnes ont, comme toujours, remporté un très grand succès !



Faciliter notre accès à la culture

Un nouveau logiciel pour encore mieux desservir le territoire

Fin 2019, la médiathèque de l'Odysée a fait évoluer son système informatique pour suivre encore plus finement les besoins des habitants des villes et villages de l'agglomération. Une nouvelle plate-forme de service a été mise en place pour faciliter en plus l'accès aux ressources et, en particulier, aux ressources numériques. Une bibliothécaire se tient à votre disposition sur place pour vous montrer toutes les possibilités qu'offre votre médiathèque.



www.dreux-agglomeration.fr

RETROUVEZ L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX ET SES SERVICES SUR LES RESEAUX SOCIAUX.





Intégralité de la présentation sur la chaîne Youtube du village.

Maison des Espaces Naturels OUVERTURE EN 2020

Fin du «business» au bout de la rue

Des caméras de surveillance sur l'extérieur seront reliées au poste de gardiennage, renforçant la sécurité au bout de la rue Étienne Malassis.

Fin des nuisances chemin des Églantiers

Les sanitaires seront publiques et ouverts à tous, promeneurs compris. Cependant, un code d'accès sera nécessaire pour y accéder la nuit. Ce que l'on espère, ce sont des promenades chemin des Églantiers plus agréables, avec moins d'excréments sur le chemin !

Un contributeur au prix de l'eau

La MEN se raccordera à l'assainissement collectif dès qu'il sera opérationnel, contribuant ainsi au prix de l'assainissement.

Fin du squat

Le terrain sera clôturé et conforme à la lettre au nouveau PLU d'Ecluzelles. Les aménagements extérieurs ne sont pas encore finalisés, la mairie attend la demande de modification de permis de construire.



La société de chasse d'Ecluzelles vous souhaite une très belle année 2020 !

Elles est heureuse de vous présenter une recette traditionnelle : la terrine de lièvre.

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 lièvre
- 300 gr de veau
- 300 gr de porc
- 3 échalotes
- 1/2 botte de persil plat
- 2 brindilles de thym
- 1 feuille de laurier
- 1 c.à.c de 4 épices
- 1 petit verre de cognac / armagnac
- 1 crépine de porc
- 350 gr de barde de lard

Préparation

Désossez complètement le lièvre. Hachez la chair grossièrement, ainsi que celle du veau et du porc. Dans un saladier mélangez les viandes, les échalotes émincées, le persil haché, le thym et le laurier.



Ajoutez les 4 épices, le sel, le poivre et le cognac. Laissez mariner au frais durant 24 heures.

Étalez la crépine au fond d'une terrine. Tapissez le fond de bardes de lard, versez et tassez la préparation. Disposez par-dessus quelques bardes, recouvrez et fermez avec la crépine. Couvrez la terrine et enfournez pendant 4 heures à 120°C (th.3).

Bonne dégustation !

Franck Jolibois
Président de la chasse
06.09.02.72.76

La carte Pass Passe 13-17

Elle permet aux ados de profiter de nombreuses activités : spectacles, parc d'attraction, concerts, défi aventure. **Matthieu 02 37 43 74 52**



LE TRANSPORT À LA DEMANDE, C'EST AUSSI POUR LES JEUNES



Disponible pour **tous** sans critères, simplement réserver 2 jours avant. Service de 9h15 à 17h00 du lundi au samedi sauf jours fériés, au tarif unique de 2,00 € par trajet.

N°Cristal 0970 820 621

APPEL NON SURTAXE



Le Point Information Jeunesse de l'ASC anime un réseau baby sitting. Il se charge de la mise en relation entre les parents et les jeunes disposés à garder les petits.



Tu as 18 ans et tu résides à Écluzelles ?

Ton inscription sur les listes électorales est automatique et sans aucune formalité de ta part. Par précaution, munis toi d'une pièce d'identité le jour du vote.

Tu as 16 ans cette année ?

Dans les trois mois qui suivent ton seizième anniversaire, tu dois te présenter à la mairie pour le recensement à la Journée Défense et Citoyenneté. C'est une démarche obligatoire dans ton parcours de citoyen : le recensement, l'enseignement de défense, et la Journée Défense et Citoyenneté. À la fin de la JDC tu recevras un certificat indispensable pour passer le permis de conduire, le bac, et pour t'inscrire aux concours publics et aux grandes écoles. *En savoir plus sur majdc.fr*

L'ASC organise des goûters d'anniversaire à compter du mois de novembre 2019

Anniversaire à thèmes (à choisir avec la famille selon les thématiques disponibles)

160€ jusqu'à 10 enfants	Le samedi de 9h30 à 12h30 ou de 14h30 à 17h30
210€ entre 11 et 14 enfants	Dans les locaux de l'ASC (salle jaune)
225€ 15 enfants et +	Gâteau d'anniversaire à prévoir par la famille

Renseignements : **Melle AUBERT Erika**
02.37.43.74.52

ASC Mézières
30 Grande rue
28 500 Mézières en Drouais

Email : ascmezieres@wanadoo.fr
<https://www.ascmezieres.fr/>

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



L'Eau Berge
Cuisine traditionnelle

L'eau Berge nous propose une cuisine française. Ouvert du mardi au vendredi midi. Menu entrée plat dessert autour de 30 euros
06 08 90 84 61



Les Écuries du Moulin
Centre équestre et
écurie de propriétaires

Situées dans un cadre exceptionnel sur treize hectares à 1 heure à l'Ouest de Paris, les Écuries du Moulin vous accueillent dans une ambiance à la fois professionnelle et familiale.

02 37 62 01 10



Kelly Soudan
Réflexologue

Kelly Soudan vous accueille pour des séances de réflexologie. Cette technique de médecine douce consiste à parcourir tout le corps et tous les organes en exerçant des pressions sur la voûte plantaire qui permet ainsi d'améliorer l'état de santé général du corps.

06 49 76 21 83



L'Eure & L'Étang
Chambres d'hôtes

Depuis 2010, L'Eure & L'Étang ouvre notre village sur le monde entier pour le plus grand bonheur de ses hôtes qui découvrent une maison accueillante et un environnement exceptionnel. Vous pouvez désormais réserver directement sur le site de la maison d'hôtes leure-et-letang.com

02 37 46 42 66



Éditions Phénomènes
Les Lapinsgovin et autres...

« Phénomènes » a pour vocation de diffuser et commercialiser les créations de Philippe Govin à son initiative ou sur votre demande (dessin d'humour, dessin de presse, BD, expos à thème, dessin en direct, déco de vitrines, fresques...) Éditions imprimées et divers objets (stylos, cartes, gobelets-éco...) et évènements.

phenomenes@wanadoo.fr



Botoutou
Toilettage
chiens et
chats

Sur Rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 13h30, fermé le dimanche.

06 81 09 32 83